

Foire aux questions

Comment adhérer au SNPMA ?

Pour adhérer au syndicat, il faut imprimer le bulletin d'adhésion disponible sur le site **www.snpma.com** (rubrique Adhérer au syndicat) et l'envoyer complété, accompagné du montant de la cotisation à l'adresse :

SNPMA
51 rue des Nègles
13420 GEMENOS

Comment contacter le syndicat ?

Vous pouvez directement vous adresser à l'administrateur de votre région (cf. liste sur le site) ou envoyer un message à l'adresse suivante :

snpma@wanadoo.fr

Comment se connecter à l'espace adhérent ?

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent accéder à l'espace adhérent du site du SNPMA.

Il faut renseigner son identifiant et son mot de passe (tous en minuscules).

L'identifiant est ainsi constitué : 3 premières lettres du nom suivies des 3 premières lettres du prénom suivies du code postal

Le mot de passe : première lettre du prénom suivie des 3 premières lettres du nom suivies du n° du département

ex : Isabelle Martineau 13450

identifiant : marisa13450

mot de passe : imar13

Si vous rencontrez des difficultés, envoyez un message à l'adresse suivante :

snpma.com@gmail.com